Le mot du Maire

Chères Raonnaises, chers Raonnais,

J'ai annoncé le 8 janvier dernier au conseil municipal et au personnel communal mon intention de ne pas me représenter aux élections municipales de mars 2026.

Cette décision, naturellement mûrement réfléchie, me permettra de me consacrer à des projets personnels et familiaux. Cet épisode de 6 ans dans ma vie restera, c'est sûr, gravé longtemps en moi tant pour la richesse des échanges que j'ai pu avoir avec vous que pour les sujets abordés, qui apportent beaucoup d'éclairages dans la vie d'un citoyen.

Cette annonce intervient plus d'un an avant l'échéance, ce qui permettra à bon nombre d'entre vous de réfléchir à vos propres choix et à, pourquoi pas, partir dans l'aventure municipale.

Je suis naturellement ouvert à l'échange pendant toute cette année de campagne électorale avec toutes les personnes de bonne volonté qui souhaiteront s'intéresser au sujet de la gestion d'une commune et plus précisément aux détails de celle de Raon–Aux-Bois.

Avant cela, j'avais naturellement sondé quelques-uns de mes conseillers pour connaître leurs intentions de partir dans cette grande aventure de devenir maire, et c'est ainsi que je peux donc vous confirmer que certains d'entre eux sont prêts à faire partie d'une liste électorale et à se présenter à vos suffrages, mais pas forcément dans le rôle de maire.

Notre belle commune, comme j'ai l'habitude de l'appeler, a besoin d'énergie et de dynamisme pour continuer à vivre, à se développer et parfois même à survivre au milieu des rouages administratifs, préfectoraux et intercommunaux qui sont bien plus complexes et politisés que ce que l'on peut imaginer.

De gros dossiers seront au menu de la prochaine équipe. Le vieillissement de la population, l'avenir de l'école du village, les impacts visibles du réchauffement climatique sur nos forêts et nos campagnes seront des invités pas toujours souhaités, mais incontournables.

Pour plus de facilité, les salles communales seront donc à disposition des habitants de bonne volonté qui voudront bâtir un projet, créer une équipe et se lancer dans l'aventure qui fut la mienne il y a 5 ans.

C'est maintenant à vous de jouer !

Bien à vous.

Christian Vitu

« Ne demandez pas ce que votre commune peut faire pour vous, mais demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre commune.» Inspiré de John F. Kennedy.

RAON AUX BOIS

Quoi de Neuf !

A Raon aux Bois

Année 2025 n° 29
Mars / Avril

Bibliothèque

Un *Echange de Livres* avec la Médiathèque Départementale d'Epinal a eu lieu fin Février ! Pas moins de 200 nouveaux livres dans votre Bibliothèque (Romans, Bandes dessinées, Documentaires...) à partir de Mars !

A partir du 11 Mars jusqu'au 22 mars inclus : Exposition sur le « Carnaval Vénitien » avec Julie Couture.

Un atelier couture vous sera également prochainement proposé, pour tout public et sur inscription . (date à confirmer).

Quelques informations ...

Association départementale des Conjoints Survivants et Parents d'Orphelins des Vosges

FAVEC 88

Vous venez de perdre votre conjoint-e ?
Vous vous sentez seul-e ?
Vous avez des problèmes pour remplir vos papiers ?
Vous avez besoin de parler à quelqu'un qui a rencontré les mêmes problèmes que vous ?

Alors, nous sommes là.

Qui sommes nous ?

- Une association nationale de défense des droits des veufs – veuves – parents d'orphelins, reconnue d'utilité publique,
- Une association qui se décline dans les départements (notre département des Vosges est le 3e de France en adhérents)
- Une association qui a des sections, dont une sur le territoire de Xertigny – Hadol – Bellefontaine – Raon aux Bois – Dounoux – Uzemain – la Chapelle aux Bois – Les Voivres – Uriménil.

Que faisons-nous ?

- Une aide bénévole pour vos dossiers de réversion
- Des rencontres
- Des propositions de sorties

RESPONSABLE DU SECTEUR DE XERTIGNY :

Jacqueline BEDEZ STOUVENEL – 06.23.44.64.98
Jacqueline.bedez-stouvenel@orange.fr

Présidente : Chantale LOVATO 26 A Route de Brûlvarillers 88120 LE SYNDICAT
Tél : 06 20 15 62 26 - 03 29 61 27 05
E-Mail : conjoints.survivants88@gmail.com
Affiliée à la FAVEC, reconnue d'utilité publique, 28 place St Georges 75009 Paris

TARIFS DE LOCATIONS

Retrouvez les tarifs de locations de salles et de matériels sur le site de la commune www.raon-aux-bois.fr

BIBLIOTHÈQUE

Marie-Claire
vous accueille les :
Lundi : Fermé
Mardi : 14 h à 18 h
Mercredi : 14 h à 17 h
Jeudi : Fermé
Vendredi : 14 h à 18 h
Samedi : 10h à 12h

Tél : 03.72.60.60.74
Email :
bibliotheque@raonauxbois.fr

L'heure du conte aura lieu

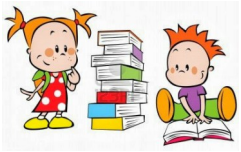

Les vendredis à 16 h 15 :

14 Mars
28 Mars
11 Avril

Ludothèque Vivre En'Jeux : de 10h à 12h

Les samedis :
15 Mars
29 Mars
12 Avril
26 Avril

Retrouvez-nous aussi sur :

* Le site web www.raon-aux-bois.fr
* Sur Panneau Pocket
* Sur Facebook Commune de Raon aux Bois

VIE PRATIQUE

MAIRIE

Horaires d'ouvertures :
du lundi au vendredi :
de 08h00 à 12h00

CONTACT

Tél : 03.29.62.21.18.
Email : raon.aux.bois@orange.fr

CONTACT EN CAS DE PROBLÈME

Fuite d'eau (par exemple)
Gérard TALIETTI : 06.15.74.90.32
Jean-Luc BOUTIN : 07.78.38.65.93
Christian VITU : 06.11.63.19.84
Affaires scolaires
Gilles BONNE au 06.22.39.32.80
Affaires sociales
Cathy BRAND au 06.64.83.43.22

QR Code site Internet de Raon-Aux-Bois

A venir ….

* **Le Jeudi 1er mai 2025 : Vente de muguet par l'ASCL**
* **Le jeudi 08 mai 2025 : Cérémonie de la Victoire 1945**
* **Le samedi 24 mai 2025 : Troc vert et Les belles de Mai 2025**
* **Le dimanche 25 mai 2025 : Marche populaire organisée par l'Amicale des Sapeurs Pompiers**

Petit moment de détente en cas de mauvais temps !

MOTS FLÉCHÉS

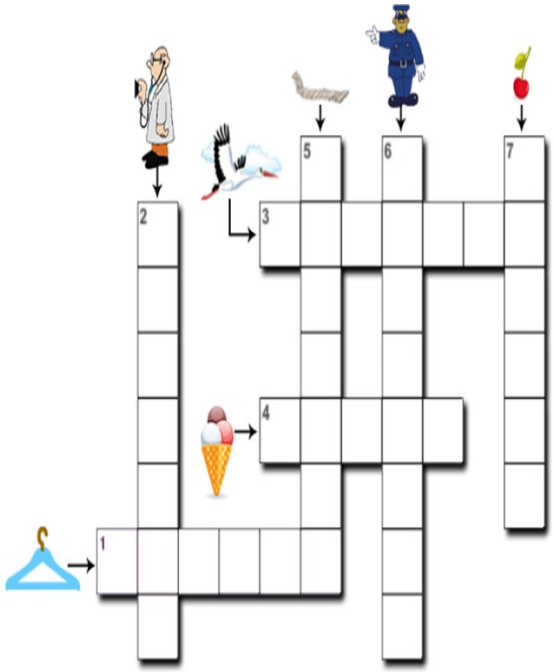

FACILE

Les mots utilisés : cintre, cigogne, cigare, cirque, glace, cerise, policier, pouce, pinceau, ceinture, cil, racine, garçon, médecin, ficelle, cirque, balançoire, ciseaux.

Calendrier des manifestations

* Le samedi 08 Mars à 20h30 : Spectacle « SAUVAGES » par la Compagnie des Jolie(e)s Mômes offert, aux habitants de Raon-Aux-Bois, par l'ASCL. Spectacle tout public dès 9 ans. Uniquement aux habitants de Raon aux bois, dans la limite des 250 premières réservations par téléphone au 06 38 11 53 96 ou par mail: liliane3colle@gmail.com

*Le samedi 15 Mars à 20h : Soirée Saint-Patrick organisée par les Amis de l'École à la salle polyvalente. Réservation avant le 10 mars au 06.83.32.79.32 ou par mail : lesamisdelecole88220@gmail.com

*Le samedi 05 Avril à partir de 20h30 : Soirée Années 80 organisée par l'ASCL à la salle polyvalente. Réservation au 06.38.11.53.96 ou par mail : liliane3colle@gmail.com

L'Assôce Raonnaise est à la recherche d'Ecocup (verres en plastique dur réutilisables), en 25 cl, pour la fête des Villageois 2025.
Vous pourrez les déposer quand vous voulez cette semaine
au 22 rue de la Senadère
dans un seau jaune dédié à ce dépôt
et également en mairie.

Nous vous remercions pour votre participation !

Du côté de la garderie, du périscolaire et de la cantine...

Réservation des activités sur le portail **BL Enfance**
Renseignements : contacter Jérôme CORNUAULT
au **06.22.37.10.90**
ou la Mairie au **03.29.62.21.18**
Pour toute question, contacter Gilles BONNE
au **06.22.39.32.80**
Centre aéré pendant les vacances de Pâques, pour les 2 semaines. Thème : tri et récupération.

Du côté des Aînés: soit le repas soit le colis...

Les personnes de 67 ans et plus pourront s'inscrire pour **le repas dansant des aînés** qui aura lieu le mardi 14 octobre 2025. Il sera payant comme l'année précédente pour les accompagnants de moins de 67 ans. (information et inscription auprès de la mairie).
Pour **les colis de fin d'année:** les personnes qui n'ont pas pu venir au repas et qui ont 70 ans ou plus pourront s'inscrire pour recevoir le colis de fin d'année.
Les invitations seront envoyées courant juin.

Du côté des travaux

Avis coupure d'électricité pour travaux le vendredi 28 mars entre 8h50 et 11h10. Secteurs concernés : 53, 2, 16 Route de Remiremont—Harmangouty.

Dans le cadre des projets 2025, une chaudière à plaquettes forestières sera installée pour chauffer le groupe scolaire, le périscolaire et la bibliothèque, actuellement chauffés au gaz de ville.

1ère étape de ces travaux : la construction du silo (cf. photo).

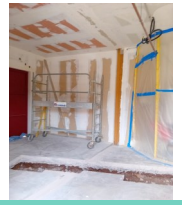

Silo pour plaquettes forestière au groupe scolaire

Le 17 janvier 2025, **une fuite d'eau** sur la conduite alimentant tous les secteurs de Raon a été réparée grâce à l'intervention d'un agent de la CAE et d'agents communaux. Cette intervention n'a provoqué aucune coupure d'eau pour les habitants.

Sécurité avant tout ! ! !

Pour des raisons de sécurité et afin de préserver la propreté de la chaussée, nous vous demandons de bien amarrer vos déchets dans votre remorque lorsque vous vous déplacez. Cela évitera qu'ils ne se retrouvent dispersés sur la chaussée et réduira les risques d'accidents. Merci de votre vigilance et de votre collaboration.

Nous vous informons qu'à partir du 15 mars, l'élagage des arbres n'est plus autorisé. Nous vous remercions de votre compréhension et vous rappelons qu'il est important de respecter cette réglementation pour des raisons de sécurité. Il est demandé aux particuliers d'élaguer les branches débordant sur le domaine public (chaussée et accotements) ceci, afin de permettre aux riverains ainsi qu'aux différents services devant intervenir, d'avoir une meilleure visibilité et de circuler en toute sécurité.

Campagne de distillation

En application du code Général des impôts ,dans le département des Vosges ,les opérations de distillation au cours de la campagne 2024-2025 devront intervenir entre le lundi 21 Octobre 2024 et le vendredi 09 Mai 2025.

Une déclaration de distillation est à votre disposition à la Mairie ainsi que les tarifs applicables .

Si vous souhaitez réserver l' alambic communal ,merci de bien vouloir prendre contact avec la Mairie.

Du côté du Cadastre

La carte de notre cadastre vient d'être intégrée sur notre site internet. Vous pouvez désormais accomplir des formalités complémentaires, généralement proposées par la mairie, à savoir l'obtention de plans cadastraux, l'émission de demandes d'extraits de cadastre aux Services des Impôts compétents dans la commune, la consultation des études de risques (inondations, séismes, risques chimiques...) ou encore la consultation de la généalogie et de l'historique d'une parcelle.

Pour rappel, l'adresse de notre site internet est à la suivante :
https://www.raon-aux-bois.fr/

Les services administratifs restent bien entendu à votre écoute.

Permanence de conciliateur de justice

Permanence sur la commune de Raon aux Bois

Le 4 éme Mercredi du mois de 9 h00 à 12h00

Du côté du jardinage et des travaux

Travaux d'extérieurs

Horaires à respecter pour les travaux bruyants :

⇨ Jours ouvrables : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30

⇨ Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h00

⇨ Le dimanche : de 10h00 à 12h00

Après information en mairie et acceptation des voisins les plus proches, les travaux qui nécessitent une location d'engins pourront se faire les samedis et les dimanches de 7h00 à 19h00.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

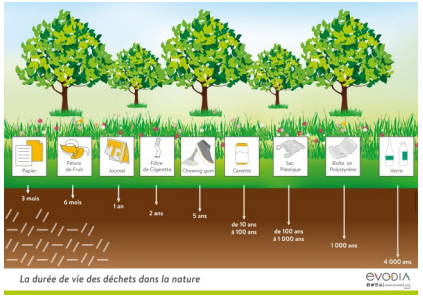

Le samedi 29 mars à 9h devant la mairie : nettoyage de printemps organisée par la commune .

C'est l'occasion de contribuer à rendre notre environnement plus propre et plus agréable pour tous.